



CALCUL FRAIS COUPE DES ALPES

DATE :

Equipe recevante

Equipe visiteuse

FRAIS DES OFFICIELS

Arbitre Central

Arbitre Assistant 1

Arbitre Assistant 2

Délégué

TOTAL FRAIS OFFICIELS

Les frais des officiels sont à partager entre les 2 clubs. Le club recevant règle la totalité des frais et déduira du montant des frais de déplacement à régler au club visiteur, 50 % de ces frais

FRAIS DE DEPLACEMENTS VISITEURS

xxxx KM (aller) X 1,25 €

50 % FRAIS OFFICIELS VISITEURS

SOMME A REGLER AUX VISITEURS

Frais de déplacements - 50 % frais des officiels

SOMME A REGLER PAR LES VISITEURS

50 % frais des officiels - Frais de déplacements

SIGNATURES

Equipe recevante

Equipe visiteuse